



EMBAIXADA DA REPÚBLICA DE ANGOLA
NA REPÚBLICA DA CÔTE D'IVOIRE

DOCUMENTS À FOURNIR — VISA DIPLOMATIQUE ET OFFICIEL

01	Formulaire dûment rempli fourni par les Services Consulaires.
02	Deux (02) photos d'identité en couleur, fond blanc.
03	Photocopie des trois premières pages du passeport.
04	Une Note Verbale du Ministère ou de l'Ambassade.
05	Lettre de demande de visa adressée au Responsable Consulaire.
06	Un Ordre de Mission (pour ceux qui partent en mission).
07	Photocopie du Carnet de Vaccination International.
08	Frais de visa : 0 FCFA.

Observations

1. La lettre d'invitation doit être authentifiée au Ministère des Affaires Étrangères de l'Angola.
2. Il est recommandé de présenter votre demande deux semaines avant la date de départ : l'évaluation d'un dossier peut prendre plusieurs jours et un entretien peut être requis.
3. Le formulaire fourni par les services consulaires doit être rempli en grands caractères et au stylo à bille noir.
4. Nous nous réservons le droit de demander des documents additionnels.
5. Les dossiers incomplets (absence d'un document requis) ne seront pas reçus.
6. Si votre demande est approuvée, un visa sera inséré dans votre passeport. Il confirme que vous remplissez les conditions d'admission en Angola. Ces conditions peuvent être vérifiées à nouveau par un Agent d'Immigration lors de votre entrée en Angola.